

## De la tradition orale en toponymie

Jean Poirier

Volume 9, Number 17, 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020530ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020530ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

### ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this note

Poirier, J. (1964). De la tradition orale en toponymie. *Cahiers de géographie du Québec*, 9(17), 92–96. <https://doi.org/10.7202/020530ar>

gène qui en résulte empêche la décomposition normale des matériaux végétaux et favorise leur accumulation. En général, les horizons organiques sont plus épais dans la laricinière entourant une tourbière profonde que lorsque la laricinière se situe dans une légère dépression où le sol minéral est près de la surface. Nous imaginons bien que le caractère du sous-bassement minéral varie d'une laricinière à l'autre à travers la province.

Cette note concerne uniquement la laricinière tourbeuse. Nous soupçonnons qu'il y a deux autres associations de mélèze dans la forêt mixte Grands-Lacs - Saint-Laurent et probablement aussi dans la forêt boréale : 1° peuplements presque purs de mélèzes poussant sur les stations bien drainées de caractère boréal ; 2° peuplements de mélèzes dans les stations qui sont tour à tour très humides et très sèches, selon la saison de l'année.

Un des objectifs de cette note sera réalisé si elle inspire des recherches plus approfondies sur l'écologie et la géographie des laricinières et sur notre proposition qu'on doit reconnaître la laricinière tourbeuse comme une association distinctive.

John M. CROWLEY

### De la tradition orale en toponymie

Il est bien évident que toute étude scientifique sur les noms de lieux présuppose à la base l'examen systématique des documents, que ce soit, en particulier, la consultation des cartes géographiques anciennes et modernes, le dépouillement des archives, des ouvrages historiques, des monographies régionales et paroissiales, etc. . . . L'on peut ainsi connaître les formes anciennes des toponymes, leur origine, leur signification et leurs transformations.

En bien des cas, cependant, les sources de renseignements précitées s'avèrent insuffisantes pour répondre aux questions que se pose le toponymiste. Celui-ci, à défaut de documents, doit alors faire appel aux dits de la tradition orale qui est, comme chacun sait, la transmission des faits de génération à génération.

Bien des toponymes, au Québec, ont été fidèlement gardés par le peuple depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et on peut les considérer comme un indice sûr de l'authenticité de la tradition orale en toponymie. Une foule d'exemples pourraient être cités à cet égard : toponymes majeurs en premier lieu, comme l'île Perrot, la rivière Gatineau, les Sept-Îles, etc. . . . Il en est de même pour un nombre abondant d'appellations mineures : je voudrais proposer, parmi celles-ci, l'exemple du lieu-dit Point-du-Jour, qui est situé dans le comté de l'Assomption. Ce nom de lieu était en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle comme en fait foi un acte du notaire Comparet en date du 13 août 1751.<sup>1</sup> Des recherches récentes ont prouvé que ce toponyme est encore usité de nos jours dans cette région. Point-du-Jour s'est transmis sans subir d'altérations ou de changements systématiques depuis deux siècles.

Et qui plus est, le peuple a conservé des toponymes dont les formes sont souvent archaïques. La pointe Platon (Lotbinière) et la rivière à Mars (Chicoutimi) en sont deux exemples parmi bien d'autres que l'on pourrait citer. La pointe *Plateau* n'est pas plus en usage que ne l'est d'ailleurs la rivière à *Marc*. Dans ce dernier exemple, le prénom Marc rappelle la mémoire du premier colon de Bagotville, soit Marc Simard, qui s'est établi à cet endroit, dès 1839. Or

<sup>1</sup> Roy, Antoine, *Inventaire des Greffes de Notaires du Régime français*, Archives de la Province de Québec, Vol. XIV, p. 297, Québec, 1950.

les gens prononcent encore aujourd'hui, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, rivière à Mars et non pas rivière à Marc, comme on pourrait s'y attendre.

Il en est d'autres enfin qui se sont transmis depuis le Régime français, mais dont on ignore encore aujourd'hui l'origine et la signification. Il faut citer, par exemple, le toponyme Craque-Raie, qui est le nom d'un rang de la paroisse de Saint-Urbain du comté de Charlevoix. En outre, nous avons recueilli quelques variantes phonologiques en ce qui concerne cette appellation : plusieurs informateurs de cette région prononcent Crais-Crais et d'autres Krakrès ; mais aucun des sujets interrogés n'a été en mesure de nous en fournir son origine ou sa signification.

Quand les toponymes n'ont pas subi de transformations venues, en particulier, d'autorités civiles ou religieuses, l'on peut dire en général qu'ils se sont transmis intégralement depuis deux ou trois siècles. Cela nous permet d'affirmer que la tradition orale, en toponymie, loin d'être négligeable, doit être considérée comme un facteur important sur la transmission authentique de bien des noms de lieux.

Un exemple particulièrement intéressant et très caractéristique de la tradition orale en toponymie concerne l'origine et la signification du toponyme île au Massacre. Cette île du Saint-Laurent est située près du Bic, dans le comté de Rimouski. L'extermination presque totale d'un groupe d'Indiens serait à l'origine de cette appellation géographique. Cet événement est rapporté dans le récit des *Voyages de Jacques Cartier* et il se serait passé en 1533. On peut en effet lire que :

« Oultre nous fut dict, qu'il y a eu deux ans passez que lesditez Toudamans les vindrent assaillir jusques dedans ledict fleuve, à une ysle qui est le travers du Saguenay, où ils estoient à passer la nuyct, tendans aller à Honguedo, leur mener guerre avecques envyron deux cens personnes tant hommes, femmes que enffans, lesquels furent surprins en dormant dedans ung fort, qu'ils avoyent fait, où myrent lesdictz Toudamans le feu, tout alentour, et comme ils sortoyent, les tuèrent tous, réservé cinq qui eschappèrent. De laquelle destrouce se plaignoient encores fort, nous monstrant qu'ils en auroient vengeance. Après lesquelles choses veues, nous retirasmes à noz navires. »<sup>2</sup>

Les sources écrites donnent très souvent le nom d'île au Massacre à ce territoire insulaire mais l'on trouve également sur les cartes îlot du Bic, West Bicoque, East Bicoque et île Bicoque. Cependant, et ceci est très important, elle n'est connue du peuple que sous le nom d'*île au Massacre*. Les sources orales sont abondantes et les sujets interrogés à Trois-Pistoles et à L'Isle-Verte, en particulier, ont fourni la version suivante :

« Les Abénaquis et les Micmacs, revenant par la rivière Trois-Pistoles avec les femmes volées aux Iroquois allèrent se cacher sur cette île. Les Iroquois les ayant suivis de loin, et voyant ces voleurs se cacher avec les femmes dans une grotte de cette île, massacrèrent ces deux tribus et reprirent leurs femmes. On y trouverait encore de nos jours des ossements. »<sup>3</sup>

À la lumière de ces éléments, que doit penser le toponymiste sur l'origine et la signification de ce toponyme ? Aurions-nous affaire à une légende ? Ou bien, est-ce que ce sinistre événement se serait réellement produit ? Avant

<sup>2</sup> BIGGAR, H. P., *The Voyages of Jacques Cartier*, Published by authority of the Secretary of State under the direction of the Archivist, Ottawa, F.-A. Arcand, 1924, pp. 177-178.

<sup>3</sup> GRENIER, Fernand, *Inventaire toponymique des îles du Saint-Laurent situées entre Orléans et Anticosti*, Québec, 1964, p. 100. M. Grenier interrogea trois informateurs lors de cette enquête. Nous avons nous-même eu l'opportunité d'en interroger trois autres et la version fournie par ces derniers est analogue à celle qui fut primitivement recueillie par le directeur de l'Institut de géographie de Québec.

de répondre à ces questions, il faut se demander si les sources écrites et orales sont tout d'abord identiques ?

Si l'on examine attentivement les deux versions, l'on se rend compte qu'elles diffèrent principalement sur trois points mineurs : A) les Toudamans (maintenant les Etchemins) du récit des voyages de Cartier sont remplacés par les Iroquois dans la version populaire ; B) dans le premier cas, le massacre se serait produit dans un fort et non dans une grotte comme nous l'apprend la tradition ; C) dans la source écrite, enfin, les Indiens furent tous massacrés, excepté cinq ; mais la source orale précise que les Iroquois reprirent leurs femmes.

Mais un fait demeure : c'est qu'essentiellement, et dans les deux versions, il s'agit d'un massacre d'Indiens qui a eu lieu sur une île. De plus, le texte des *Voyages de Cartier* se termine par ceci : « Après lesquelles choses veues », c'est-à-dire que l'équipage de Cartier a vu des choses, autrement dit, les vestiges du massacre qui s'est produit deux ans plus tôt, soit en 1533.

D'autre part, il semble peu probable que les gens de la région auraient eu la possibilité de consulter les sources écrites qui furent, par surcroît, peu nombreuses, du moins jusqu'à récemment.

En tenant compte des différences mineures que nous avons énumérées, il faut admettre que le peuple a conservé assez fidèlement la version que lui ont transmises les générations passées. L'authenticité de la tradition orale devient donc singulièrement importante car elle nous permet de contrôler cet événement qui a été relaté dans le récit des *Voyages de Cartier*.

D'autre part, il est d'autres toponymes qui ne se sont transmis qu'oralement, c'est-à-dire, qu'aucun document écrit ne vient appuyer les dits des sujets interrogés. Dans ces cas particuliers, peut-on affirmer que la tradition orale est authentique ? Nous sommes portés à répondre par l'affirmative et il convient de citer ici l'opinion de MM. Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard sur ce sujet : « Il n'est donc sage, nous semble-t-il, de conclure à l'authenticité folklorique qu'après une enquête étendue et nombreuse lorsqu'une tradition orale s'avère collective... »<sup>4</sup> Les deux exemples suivants montreront l'importance de la tradition orale dans l'étude des toponymes de cette catégorie.

Il est aujourd'hui admis que les Esquimaux ont occupé jadis la côte nord du golfe Saint-Laurent et nous en avons une preuve si l'on examine, par exemple, les noms de lieux de cette région.<sup>5</sup> Les habitants actuels de la Côte-Nord racontent qu'un jour un combat opposa les Esquimaux et les Montagnais pour la suprématie de ce territoire. Cette bataille eut lieu près de Havre-Saint-Pierre, et elle fut, paraît-il, particulièrement violente, car plusieurs autochtones y trouvèrent la mort. Cette anecdote ne s'est transmise qu'oralement et les gens de la Côte-Nord attribuent encore aujourd'hui le nom de Pointe aux Morts à l'endroit où cette bataille s'est produite.<sup>6</sup>

Dans l'exemple de la Pointe aux Morts, il n'y avait qu'un seul toponyme en usage et qu'une seule version fournie par les sujets interrogés concernant l'origine et la signification de ce toponyme. Le problème était donc relativement facile à résoudre, en procédant, au départ, par une enquête sérieuse et étendue. L'on peut donc accepter comme authentique la version fournie par les informateurs.

<sup>4</sup> LACOURCIÈRE, LUC, et SAVARD, Félix-Antoine, prêtre, *L'Histoire et le Folklore*, Montréal Imprimerie populaire, 1945, tirage à part, pp. 13-14.

<sup>5</sup> Il faut se rappeler que Havre-Saint-Pierre a porté primitivement le nom de Pointe-aux-Esquimaux. De plus, il y a encore, sur la côte nord, deux îles aux Esquimaux. La rivière des Esquimaux est le nom originaire de la rivière Saint-Paul, etc. . . .

<sup>6</sup> Pointe aux Morts a été consignée sur les cartes régionales de la Côte-Nord du Saint-Laurent, éditions de 1913, 1934 et 1950, et qui furent publiées par le ministère des Terres et Forêts de la Province de Québec, à l'échelle de six milles au pouce.

Mais il ne faudrait pas croire qu'il en est toujours ainsi. Le toponyme Rapides Lalemant, par exemple, pose un problème beaucoup plus complexe. Cette entité géographique est située entre les îles Jésus et Bizard, à l'ouest de celle de Montréal. La tradition cartographique atteste que ces rapides étaient désignés sous le nom de Dutchman Rapids, sur une carte de 1763<sup>7</sup> et sur le plan officiel de la paroisse de l'Île-Bizard en 1876.<sup>8</sup> Les cartes officielles du Québec ne lui avaient jamais attribué de nom et seul un rapport géologique récent a fait mention des Rapides des Allemands.<sup>9</sup>

La Commission de géographie de Québec et le Comité permanent canadien des noms géographiques firent effectuer une enquête directe et indirecte en 1962 pour connaître l'origine et la signification de ce toponyme.<sup>10</sup> Or, l'enquête révéla tout d'abord que cet accident géographique était connu sous huit noms différents. Les toponymes recueillis furent les suivants :

Rapides Lalemant	Dutchman Rapids
Rapides du Hollandais	Rapides de Laval-Ouest
Rapides du Moulin	Rapides des Crochets
Rapides de Laval	Rapides l'Allemand

Il va sans dire que le problème de l'usage se posa en premier lieu puisque les vingt informateurs qui avaient donné des réponses, lors de l'enquête, avaient fourni huit toponymes différents. Mais la fréquence des mêmes noms recueillis nous permit de résoudre cette première difficulté, puisque Rapides Lalemant a été donné par 13 informateurs (si l'on tient compte de la forme l'Allemand, qui est une variante d'ordre sémantique).

Les informations relatives à sa signification furent également très diverses. Des informateurs fournirent, en particulier, l'explication suivante : « On aurait désigné ces rapides « Lalemant » en souvenir de l'un des trois Pères Jésuites de ce nom ». Il existe d'ailleurs une légende à ce sujet et trois informateurs ont rapporté que « le Père Gabriel Lalemant aurait célébré la messe à cet endroit au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. »<sup>11</sup>

Cependant, il faut éviter de porter des conclusions trop hâtives lorsque l'on s'appuie uniquement sur la tradition orale en toponymie. L'étude du

<sup>7</sup> *Canada and the River St. Lawrence, 1763, Map B, by Lieutenant Fusier of the Royal American Regiment, Scale : 5 miles 2000 yards to an inch.*

<sup>8</sup> *Official Plan of the Parish of Île Bizard, 1876, by L. W. Sicotte, Scale of 5 arpents to an inch.*

<sup>9</sup> CLARK, T. H., *La région de Montréal*, ministère des Mines de la Province de Québec, 1952, Rapport géologique n° 46, p. 110.

<sup>10</sup> À la Commission de géographie de Québec, M. J.-P. Ladouceur, géographe, a effectué, en partie, l'enquête indirecte.

<sup>11</sup> M. Bernard Chouinard, de l'Institut de géographie de l'Université de Montréal, a recueilli cette version chez deux informateurs en 1962. L'autre a été fournie par le notaire Cardinal, de Sainte-Genève-de-Pierrefonds. Voici trois autres explications sur l'origine des autres toponymes recueillis :

I. « Il s'agit des Rapides du Moulin car le moulin seigneurial était construit à cet endroit ».

II. « On les appelle les Rapides des Hollandais car il y avait autrefois à cet endroit un moulin qui s'est effondré dans la rivière et le meunier, un hollandais, aurait péri là, lors du désastre ».

III. « Le nom que, suivant la tradition, cet accident géographique a toujours porté est Rapides des Crochets, probablement à cause de l'amoncellement qui se faisait sans cesse de débris de bois et autres agents obstrueteurs ».

Dutchman Rapids avait paru, comme nous l'avons indiqué, sur une carte de 1763. Il est donc plus que probable que « Rapides Lalemant » était en usage à cette époque et les cartographes de langue anglaise ont tout simplement traduit ce nom, ce qui a donné curieusement « Dutchman Rapids ». Par le passage du français à l'anglais, on a donc fait un gentilé (Dutchman) du patronyme Lalemant.

Fr. E.-B. Deschênes, o. p., concernant le toponyme L'Anse-à-Fugère, en Gaspésie, en est une preuve.<sup>12</sup> Quelques informateurs ont en effet prétendu, au cours de l'enquête qu'il a effectuée dans cette région, que le nom de L'Anse-à-Fugère avait été donné à cette localité parce qu'il y avait beaucoup de fugères (fougères) à cet endroit. Or la vérité est tout autre : ce toponymiste a prouvé dans son article que ce lieu tire son origine d'un patronyme. Un nommé Fugère se noya dans l'anse qui porte aujourd'hui cette appellation, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et son nom est resté attaché également à cette petite localité.<sup>13</sup>

Comme l'a montré notre étude sur les toponymes Rapides Lalemant et L'Anse-à-Fugère, le toponymiste ne doit accepter qu'avec prudence les versions fournies par certains informateurs. Combien de légendes et d'anecdotes n'a-t-on pas inventées pour expliquer l'origine et la signification d'une foule d'appellations géographiques ? Il faut donc choisir les informations parmi ceux qui ont acquis des connaissances traditionnelles. Lorsqu'une enquête sur les noms de lieux est effectuée d'une façon scientifique, l'on peut conclure que la tradition orale en toponymie apporte une contribution importante en ce qui a trait à la découverte d'une foule de précisions touchant les toponymes.

Jean POIRIER

### Statistiques des recherches nordiques au Centre d'études nordiques et à l'Institut de géographie de l'université Laval

L'enseignement de la géographie à Laval fonctionne depuis 1946. Diffusée tout d'abord dans les cadres d'un Institut d'histoire et de géographie, notre discipline s'installait en 1955 dans son propre Institut de géographie, lequel s'adjoignait en 1962 un Centre d'études nordiques, organisme multi-disciplinaire de recherche et de publication. Dès 1952, l'Institut lançait deux séries non-périodiques, les *Notes de géographie* et les *Cahiers de géographie*, refondues en 1956 dans une série semestrielle : les *Cahiers de géographie de Québec*. En 1963 et 1964, le Centre d'études nordiques inaugurerait pour sa part deux autres séries, les volumineux « Travaux et documents » et les plus modestes et plus nombreux « Travaux divers ». L'Institut produit encore une série inédite et non-périodique de « Travaux de l'Institut de géographie (TIGUL) ».

Si l'on se base sur une récente classification nouvelle des pays du Nord élaborée par M. Louis-Edmond Hamelin,<sup>1</sup> on constate que 24 pour cent du territoire canadien se trouverait dans le *Grand Nord* et 10 pour cent dans l'*Extrême Nord* ; selon la même classification, 16 pour cent de la province de Québec se trouverait dans le *Grand Nord*, 54 pour cent dans un *Moyen-Nord* et 21 pour cent dans un *Pré-Nord* ou *Pseudo-Nord*. Il est assez normal d'imaginer que la jeune géographie canadienne-française s'oriente fortement vers les études nordiques, même si elle est sollicitée par un Québec habité encore peu étudié géographiquement. C'est ce qui apparaît dans un intéressant petit recueil que le Centre d'études nordiques doit publier bientôt.<sup>2</sup> Il faut noter que ce répertoire ne

<sup>12</sup> DESCHÊNES, FR. E.-B., o. p., *Essai de toponymie gaspésienne*. Dans le *Bull. des Rech. Hist.*, Lévis, Vol. XLII, 1936, p. 200.

<sup>13</sup> *Ibid.* L'auteur a recueilli cette seconde version chez la plupart des informateurs de cette région.

<sup>1</sup> HAMELIN, Louis-Edmond, « Essai de régionalisation du Nord canadien, » dans *North*, vol. 11, n° 4, juil.-août 1964, pp. 16-19, 1 c., réf.

<sup>2</sup> HAMELIN, Louis-Edmond et BUSSIÈRES, Aline, *Répertoire des travaux sur le Nord au Centre d'études nordiques et à l'Institut de géographie de l'université Laval, 1953-1964*. Université Laval, Centre d'études nordiques, 1965. Travaux divers, n° 8. À paraître.